

Le Premier ministre prend la plume pour apaiser les entrepreneurs

Les Echos signalent que **le Premier ministre a écrit hier aux entrepreneurs pour justifier ses ultimes choix sur le budget 2026**. La réduction du déficit à 5 % et une volonté de stabilité ont guidé ses décisions. **La préservation du coût du travail a été « priorisée », admet le Premier ministre « au détriment, malheureusement, de la baisse de la CVAE qui figurait dans le texte initial. [...] Je reste néanmoins persuadé qu'il faudra demain poursuivre la baisse de la CVAE », insiste Sébastien Lecornu**. Le Premier ministre souligne comme un avantage la stabilité des règles fiscales. Pas sûr que cela suffise à faire passer la pilule, d'autant qu'il s'agit aussi de financer les gestes consentis à la gauche. « **C'est dramatique vis-à-vis des entreprises, ce sont quand même elles qui créent de la richesse, de l'emploi et génèrent des cotisations sociales** », critique **le rapporteur général du budget au Sénat, Jean-François Husson**. Enfin, l'exécutif fait le choix assumé de renforcer « des mesures de lutte contre la fraude fiscale et les pratiques de suroptimisation », écrit Sébastien Lecornu. « Une nouvelle crise politique affaiblirait notre pays et pèserait encore plus directement et lourdement sur l'activité et l'emploi », prévient-il, à la veille d'une semaine décisive. (Les Echos, p.4)

Pour sortir de l'impasse, Matignon assouplit sa position sur le travail

Les Echos souligne que pour convaincre les parlementaires d'adopter le budget, le Premier ministre a annoncé une hausse de la prime d'activité et un abandon du coup de rabot prévu sur les allègements de charges. Concrètement, **la prime d'activité va augmenter pour quelque 3 millions de ménages gagnant entre 1 et 1,4 SMIC avec une hausse « en moyenne de 50 euros par mois »**, indique Matignon. Un geste qui coûterait de l'ordre de 2 milliards d'euros en année pleine. A Matignon, on fait valoir que le geste en faveur des travailleurs modestes a été décidé pour répondre aux demandes des socialistes. On ne précise pas quelle est l'ampleur de la hausse prévue. Vendredi, le Premier ministre a aussi rappelé qu'il souhaitait mettre en place une « allocation sociale unifiée », aussi appelée « allocation de solidarité unifiée » ou « allocation sociale unique ». Toujours dans l'idée d'offrir « un soutien au travail », **le Premier ministre a promis de ne pas réduire les exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs pour soutenir l'emploi**. « **Nous sommes inquiets des éventuelles contreparties fiscales** », relève cependant **le Medef**. (Les Echos, p.4)